

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 21
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 19
Date de convocation : 17 mars 2023

**DELIBERATION N°3
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 29 MARS 2023**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Die, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Conseil Départemental : M. Daniel GILLES

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Dominique BALDERANIS (suppléante de Gilles MAGNON), Agnès FOUILLEUX, Dominique MARCON ; MM. Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Michèle PHILIPPE, MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Daniel ROLLAND, Alain BONNARD (suppléant de Gérard PERDRIX)

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Robert ARNAUD, Gilbert CHAREYRON (suppléant de Claude AURIAS), Philippe CHAVE (suppléant de Jean SERRET), Gérard CROZIER, Jean-François FAURE (suppléant de Francis FAYARD), Cyrille VALLON

Autres présents :

SMRD : Mme Caroline JEANJEAN, MM. ARNAUD David, BIELAKOFF Olivier, Julien NIVOU

CCD : M. Dominique JOUBERT

Etaient excusés :

Conseil Départemental : Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Jacques LADEGAILLERIE, Éric PHELIPPEAU

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : ; MM. Gilles MAGNON, Jean-Pierre POINT, Franck MONGE

Communauté des communes du Diois : Mme Dominique VINAY ; M. Gérard PERDRIX

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Claude AURIAS, Francis FAYARD, David GARAYT, René ESTEOULLE, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Monsieur G. CROZIER, Président, invite l'assemblée à examiner le compte administratif 2022 et lui demande de bien vouloir élire Monsieur J. SERRET, Président de séance, pour l'examen de ce document.

M. J. SERRET, Président de séance, désigné conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, donne lecture des résultats définitifs de ce compte.

Les résultats de clôture 2022 intègrent les résultats reportés de 2021. Les restes à réaliser se rajoutent également aux résultats définitifs de clôture de l'exercice :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés de 2021	10 596.30			719 762.38
Opérations de l'exercice 2022	1 464 827.92	1 207 805.68	688 689.08	1 505 988.89
Totaux	1 475 424.22	1 207 805.68	688 689.08	2 225 751.27
Résultats de clôture 2022	267 618.54			1 537 062.19
Restes à réaliser 2022	1 444 231.62	924 233.69		
Résultats 2022 définitifs	787 616.47			749 445.69

Il est proposé d'affecter les résultats du budget général de la manière suivante :

En fonctionnement : 749 445.69 € au 002 R

En investissement : 267 618.54 € au 001 D et 787 616.47 € au 1068 R

M. Gérard CROZIER, Président, n'a pas pris part au vote et a quitté la séance. Le Comité syndical siégeant sous la présidence de M. Jean SERRET, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE :

- ADOPTE le Compte Administratif 2022 tel que présenté ;
- APPROUVE l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2022 à reporter au budget primitif 2023 ;
- CHARGE le Président des formalités nécessaires à l'application de cette décision.



Le Président du SMRD,
Gérard CROZIER

(Signature)
SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
DROME ET DE SES AFFLUENTS